



Le Cor des Chasseurs

*Chasseur un jour...
Chasseur toujours...*

Bulletin Trimestriel des Chasseurs à Pied

N° 31 - JUILLET 1980.



FASTES 1980

LE SALUT DE BOB DECHAMPS

Dans le numéro 15 du COR DES CHASSE de Novembre 1975, notre ami Bob DECHAMPS nous avait autorisé à publier un de ses billets paru dans le N° 206 du METRO dans lequel il saluait le 2me Chasseurs à l'occasion de son départ pour l'Allemagne. Aujourd'hui nous sommes heureux de publier son salut à l'occasion de la venue à CHARLEROI des Chasseurs les 30 et 31 mai dernier:

Quand dji vos ai raconté qui l'mwès d'Mai s'rét bia, à cause des fièsses qu'i dalét nos ramwin-
nér, dji n'savès nèn co qui nos P'tits Chasseûrs dalît rvènu....

Wèyéz, ça fét co ène fièsse di pus. C'est fét, c'es-oficièl, is rvèn'nut. Non, nèn pou toudi,
pou deûs djôus seûl'mint. Is rvèn'nut à l'Vile pou fé les Fastes.

Dji m'souvéns qui en 1975, dins l'n° 206 du METRO, d'awè dit arvwèr au 2me Chasseûrs en fini-
chant pa l'tchanson du Lt Lixon :

- C'est l'dérin còp p'tète qu'on les wèt
- Nos vayants P'tits Chasseûrs di Charlerwè.

Donc, aprestons-nous pou les saluwér. Mins ? est-ce qui nos dalons les rconèche? I n'est nèn
dit. Oyi, dji sés, vos pinséz qui vo daléz vir des bias p'tits djon.nesomes avous ène tunique
à col vert èt in bonèt d'police à flotche. Ene bèle flotche, verte ètou èt qui nos astis si
fièrs di fé bérlondji su no front èt qui, d'in p'tit còp d'tièsse nos fèyîs dmeuré à djipète au
d'diseûs dél pwinte di no calot. Ah, non. vos n'virèz nèn ça. C'est des Tchèsseûs motorisés,
mécanisés, tractés, portés, modernisés ;(c'est pus l'timp qu'on daleut à Beverlo à pîd).

Mins n'èpètche..... Dji diré saluwér l'Drapia.
Dji diré clatchî des mwins.
Dji diré admirér l'dèfilé.

Mins, avou èn r'grèt..... èt èn'espwér....

Li r'grèt ? c'est qui ça n'mi radjon.nira nèn, ça m'fra r'pinsér au p'tit tchèsseû qui dj'é sti
avou m'pètit fusike èt mes twès grenâdes pou -z-arèté les "Panzèrs" èt les "Stukas".

L'espwèr ? c'est qui toutes ces nòuvèlès djéndjoles di guère qu'on va nos fé admirér.....ça
n'chève jamés qui pou fé des djouwèts d'ecsèrcice à Nos P'tits Chasseûrs.

Nous remercions très chaleureusement le Chasseur Bob DECHAMPS pour ce nouveau
salut à ses amis chasseurs.

LES CHASSEURS CHEZ MARRAINE !

Comme nous l'avions annoncé dans notre numéro 30 d'avril dernier, les Fastes 1980 du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied se sont déroulés les 30 et 31 mai suivant le programme établi et qui avait été publié pour nos lecteurs.

Le vendredi 30 mai, dès 18.30h le détachement du Régiment devant participer aux dépôts de fleurs et à la messe est reçu au Musée des Chasseurs à Pied par les membres du Conseil d'Administration pour la visite du Musée. Peu de temps disponible, puisque vers 19.10h le cortège quitte le boulevard Defontaine pour commencer son périple qui le conduira au monument aux 1^{er} et 4^{me} Régiments de Chasseurs à Pied 1914-1918, élevé au Parc Reine ASTRID, au mémorial Caporal TRESIGNIES à la caserne et au monument A NOS MARTYRS élevé à la mémoire des carolorégiens ayant donné leur vie pour le pays en 14-18 et en 40-45. Le détachement a très fière allure dans la tenue pour revue et service d'honneur, avec manches retroussées et foulards verts ainsi que le nouveau bérêt de l'Infanterie beaucoup plus foncé que l'ancien bérêt brun désert. Il est commandé par le capitaine CLOSSET qui a sous ses ordres deux pelotons commandés par le Slt FOSSOUL et l'ASL VERNIEUWE. Le drapeau est porté par le capitaine LEGRAND, escorté par l'Adjudant KADDON, le 1^{er} Sergent-Major DEBONDT, le Sergent AMAND, le Caporal-Chef BOULANGER et le Caporal MAERTENS. Cette escorte porte la tenue pour revue et service d'honneur avec webbing blanc. Le détachement est accompagné de nombreuses délégations des Associations patriotiques, des amis et des parents et parvient vers 19.55h devant la basilique, à l'intérieur de laquelle a déjà pris place le détachement en tenue de tradition devant assurer la haie d'honneur pendant la messe. A 20.00h le drapeau, escorté par deux Sous-Officiers sans arme, fait son entrée dans la basilique, suivi par le détachement d'honneur sans arme qui va assister à la messe. A 20.10h le clergé accueille le Chef de Corps, le représentant du Bourgmestre, le Président de l'Amicale et le Président du Comité de Liaison des Associations Patriotiques. La messe commence en présence d'une nombreuse assemblée composée d'autorités militaires, civiles, administratives et religieuses, de membres des Associations Patriotiques, de parents, d'amis et de sympathisants. La présence très effective de la chorale "Amici Cantores" dont la prestation fut impeccable, donne un cachet spécial à cette messe célébrée par le Doyen STEVAUX assisté de l'Aumonier de la Gendarmerie BOSTEELS et de Monsieur l'Abbé BOURGEOIS curé de Charleroi Nord et ancien du 2^{me} Chasseurs.

Après ces deux cérémonies très émouvantes - dépôts de fleurs et messe - tous les assistants se quittent en formant le même souhait : que le lendemain soit ensoleillé.....

Le samedi 31 mai, confiants dans la force des souhaits de la veille, nous avons espéré jusqu'à 12.00h, mais ensuite quelle désillusion Pourtant tout était bien préparé et la répétition du matin avait bien marché. Une seule grosse ombre au tableau, découlant tout naturellement de la présence de cette pluie tenace : la tribune que nous avons enfin pu dénicher - après des semaines de recherches - ne possédait pas de toit Les quelques membres du C.A. qui se sont occupés de cette promesse que nous avons faite de réserver à nos membres ayant répondu, demandent à ceux qui étaient présents de bien vouloir les excuser de ne pas avoir pu leur donner satisfaction : pourtant ils n'ont pas ménagé leurs efforts.

Que dire de la présentation du Régiment : impeccable.....à tous les points de vue.

Participation à la Prise d'Armes, Place du Manège:

- cinq pelotons de Chasseurs à Pied,
- deux équipages JPK avec véhicules (canons de 90 mm sur châssis de char)-(JagdPanzerkanon)
- quatre équipes de tir ENTAC avec véhicules(Engins Téléguidés Antichars).
- le drapeau du Régiment avec escorte,
- un détachement de la Fraternelle de la 5^{me} Brigade d'Infanterie "MERCKEM".
- la musique des Forces de l'Intérieur(en tenue de Chasseurs Ardennais).

La cérémonie était présidée par le Général-Major DEBOODT, commandant la 16^{me} Division, qui, dès son arrivée passa les détachements en revue avant de prendre place dans la tribune où il était entouré de nombreuses personnalités civiles, militaires et religieuses parmi lesquelles l'auteur de cet article a eu le très grand plaisir de saluer le Général-Major Hre Hector-Jean COUVREUR, ancien commandant du 8^{me} Régiment de Chasseurs à Pied et de la 5^{me} Brigade d'Infanterie "MERCKEM", qui malgré nonante ans passés, reste toujours fidèle à la cause des Chasseurs à Pied et Monsieur V.D WALDMAN, dernier pilier de la Fraternelle 14-18 des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs qui, malgré ses 94 ans n'hésite pas à porter le drapeau de sa chère Fraternelle à laquelle il a donné tout son coeur.

Dans son allocution, le Lieutenant-Colonel BEM Paul TANCRE, Chef de Corps, remercia chaleureusement les nombreuses personnalités présentes, ainsi que le détachement de la Fraternelle de la 5me Brigade, et, s'adressant à ses Chasseurs souligna les liens qui depuis plus de soixante ans unissent le Régiment à sa Ville marraine. Il déclara ensuite que, suite à l'invitation de Monsieur Lucien HARMEGNIES, Bourgmestre de Charleroi, il avait tenu à venir, cette année, à Charleroi célébrer les Fastes Régimentaires pour que les nouveaux Chasseurs puissent prendre contact avec leur Ville marraine et aussi pour remercier tous les amis fidèles qui viennent chaque ^{année} à Siegen pour assister aux Fastes mais aussi pour remercier tous les amis du Régiment qui n'ont pas la possibilité de lui rendre visite en Allemagne.

Le Chef de Corps reçu ensuite la prestation de serment des Sergents DOURCY, GASPARD et LURKIN. Les Chasseurs AUDAIN et ORBAN reçurent ensuite, des mains du Bourgmestre HARMEGNIES le Brevet Militaire et, enfin, Monsieur Robert COLIN, notre Président, fut invité par le Chef de Corps à remettre le Challenge du meilleur Chasseur au Chasseur Volontaire Momentané Michel HENDRICKS, de la Cie Missiles. Ce Challenge, offert par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, est remis, chaque année, à un Chasseur désigné par un jury du Régiment présidé par le Chef de Corps; il est constitué d'un Cor de Chasse fixé sur un socle qui porte sur sa face principale une plaquette: "Challenge offert par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied". Chaque année une petite plaquette portant le nom du lauréat est ajoutée sur une des petites faces du socle.

Un magnifique défilé auquel participa, d'une façon impeccable, le détachement de la Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie "Merckem", termina cette belle cérémonie et la journée s'acheva par des réceptions qui se déroulèrent à l'Hôtel de Ville et au Palais des Beaux-Arts dans une chaude ambiance "chasseur".

N.D.L.R. Il faut que nos lecteurs qui n'ont pas assisté à la Prise d'Armes du samedi 31 mai sachent que toute la cérémonie qui vient d'être contée s'est déroulée entièrement sous une pluie plus que battante, entre 14.30h et 16.30h. Alors, qui faut-il admirer le plus ???:

- les nombreux spectateurs (hors tribune, évidemment),
- les Officiers, Sous-Officiers et Chasseurs de notre beau Régiment,
- le détachement de la Fraternelle de la 5me Brigade d'Infanterie "MERCKEM", sous la conduite du Prédident de la Fraternelle, Monsieur Joseph BREYER.

• les spectateurs furent stoïques.....

• les Chasseurs furentdes "CHASSEURS A PIED".....

• les Carrés Verts de BREYER furent magnifiques.....

LE SALUT DE " CAROLO Service ", Bulletin officiel de la Ville de CHARLEROI. (N° 82 - 4 juin 80)

Il y a quelques jours, se sont déroulés les Fastes du Deuxième Chasseurs à Pied.

Nous avons déjà eu l'occasion de dire combien ce corps d'élite avait longtemps été mêlé à la substance même de la cité. Il y fut cantonné de 1919 à 1939 d'abord, de 1945 à 1976 ensuite. Soit, à une année près, un demi-siècle. Mais ce fut plus qu'un casernement, plus qu'un voisinage, ce fut une intégration, une fusion, une assimilation réciproque. Le " 2me Chass. ", c'était, en quelque sorte, une institution municipale.

Lorsque les premiers bruits circulèrent, qu'il allait quitter la ville pour d'autres horizons et pour d'autres destins, que telles étaient les nécessités stratégiques et qu'il fallait s'y conformer, on tenta de reculer l'échéance, et l'on y réussit quelque temps. Mais l'issue du combat n'était pas douteuse et l'on savait bien que les Q.G. finiraient par avoir raison et par imposer leur loi.

Le 17 mai 1976, il y a donc quatre ans passés, "nos" soldats s'éloignaient de nos murs; leur départ fut accompagné de beaucoup de souvenirs et de beaucoup d'amitié. Mais ce n'était, ce ne pouvait être qu'un au revoir. C'est pourquoi leurs "Fastes" ont constitué un événement et une fête, même s'il s'y est mêlé un peu de mélancolie.

Nous écrivons ces lignes sans esprit militariste. Nous appelons assurément de nos vœux fervents un monde sans armes, sans haine, sans méfiance et sans frontières. Et nous luttons pour qu'un jour, son avènement soit celui d'une aurore nouvelle offerte aux hommes de bonne volonté à qui la paix sur terre, il y a vingt siècles fut promise. Mais cette perspective de fraternité se perd dans les lointains d'un avenir insondable. En attendant, et plus humblement, le Régiment dont notre ville est la marraine a su prouver que de durables rapports d'affection peuvent s'établir entre le civil et le militaire. C'est une belle et noble démonstration.



CHASSEURS D'IRLANDE

A.S.B.L.



— NOTRE PELERINAGE ANNUEL —

C'est le DIMANCHE 7 SEPTEMBRE qu'aura lieu à PONT-BRULE et EPPEGEM le "Journée des Chasseurs 1980". Comme chaque année nous invitons les anciens, nos membres, leurs parents et amis et tous les sympathisants à répondre très nombreux à notre appel. Il est toujours agréable de visiter la région d'EPPEGEM, où tant de nos anciens ont donné leur vie pour notre liberté; c'est un pèlerinage et en même temps une visite à des amis chers. En effet l'accueil à EPPEGEM par les mandataires communaux et par la Section F.N.C est tellement sympathique et empreint de cordialité que ce voyage est devenu, depuis de si nombreuses années, une visite à des amis chers. Comme les années précédentes, cette journée sera rehaussée par la présence d'un détachement du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied encadrant le drapeau plus que centenaire de cette unité d'élite. En rendant hommage à ce drapeau, au Caporal TRESIGNIES et aux héros du Cimetière Militaire d'EPPEGEM, nous rendrons hommage à TOUS les Chasseurs à Pied de toutes les générations et de tous les régiments.

Voici le programme détaillé de cette "Journée des Chasseurs à Pied" :

- 10.00h : PONT-BRULE : Messe et cérémonie d'hommage au Caporal TRESIGNIES organisées par la Fraternelle 14-18 des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs à Pied et l'Amicale;
- 11.00h : EPPEGEM : Messe et dépôts de fleurs en l'honneur des Chasseurs à Pied des 3^{me} et 6^{me} Régiments de 14-18 organisée par la Section F.N.C. d'EPPEGEM;
- 12.00h : EPPEGEM : Rassemblement général et cérémonie au Cimetière Militaire d'EPPEGEM, organisée par l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et les Sections d'EPPEGEM et de CHARLEROI de la Fédération Nationale des Combattants.
- 12.30h : EPPEGEM : Réception par les autorités communales de ZEMST, nouvelle entité dont EPPEGEM fait partie.
- 13.15h : EPPEGEM : BANQUET FRATERNEL réunissant tous les participants désireux et la délégation du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.

DEPLACEMENT : - Les participants et surtout les habitués peuvent se déplacer par leurs propres moyens. Rendez-vous à PONT-BRULE pour 09.45h ou à EPPEGEM pour 10.45h.

Pour les membres de l'Amicale, de la Section FNC/Charleroi et les sympathisants, un car partira de CHARLEROI à 08.00 heures précises : (rendez-vous AVANT 08.00h devant le Musée des Chasseurs à Pied, Avenue Général Michel; possibilité de parking dans la cour de la caserne Trésignies). Le prix du Voyage (aller et retour) est fixé à 175,- (cent septante cinq) francs par personne. Le retour est prévu avant 20.00h.

BANQUET FRATERNEL : - Le menu, toujours très copieux, est composé comme suit: Hors d'oeuvre varié, potage - rôtis de porc et de boeuf, croquettes, couronne de légumes - pâtisserie - café à volonté. Le prix du repas est fixé à 400,- (quatre cents) francs par personne, TVA et Service compris, mais boissons non comprises.

- EN RESUME : le voyage (aller et retour) coûte : 175,- frs
la participation au BANQUET coûte : 400,- frs

Vous trouverez dans ce Bulletin, un BON DE RESERVATION que nous demandons aux intéressés de bien vouloir renvoyer dûment complété, daté et signé POUR LE 25 AOUT 1980 AU PLUS TARD au Secrétariat : Mr Léon LEMAIRE, rue de l'Alouette 33 à 6000 CHARLEROI.

Le paiement des participations se fait pour la même date au C.C.P. 000-0199352-17 de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied, rue de Loverval 100 à 6071 CHATELET.

— Nous espérons que nos membres et les sympathisants seront, cette année encore, très nombreux à se déplacer à l'occasion de cette journée du souvenir. Nous pourrions ainsi remercier le 2^{me} Chasseurs d'être venu célébrer ses Fastes 1980 à CHARLEROI. Ceux qui n'ont pas l'occasion ou la possibilité de se rendre à SIEGEN pourront ainsi rendre hommage à tous les Chasseurs des autres régiments en rendant hommage au glorieux drapeau du dernier régiment de Chasseurs à Pied encore en service.

RENDEZ-VOUS DE TOUS LES CHASSEURS ET DE LEURS NOMBREUX AMIS à PONT-BRULE ET à EPPEGEM

le D I M A N C H E 07 S E P T E M B R E 1 9 8 0 .

B O N D E R E S E R V A T I O N

PONT-BRULE

EPPEGEM

NOM et Prénom :

ADRESSE COMPLETE:

J'ASSISTERAI au pèlerinage à PONT-BRULE et à EPPEGEM, le DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 1980.

- (1) { Je me déplacerai par mes propres moyens.
 Je demande la réservation de.....places dans l'autocar de Charleroi.

- Veuillez me réserverplaces pour le BANQUET FRATERNEL qui aura lieu à EPPEGEM.

- Je verse, ce jour, au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P. à 6071 CHATELET,

(2).....X 175,- =.....pour lr voyage en autocar;

.....X 400,- =.....pourparticipations au BANQUET.

SOIT un total de.....FRS.

(1)supprimer la mention inutile.

(2)à supprimer éventuellement.

DATE..... SIGNATURE.....

N.B. VOIR au verso le rappel des instructions concernant ce BON DE RESERVATION.

DIVERS

Notre ami, le Commandant Hre André NEUFORT, nous demande de vous faire part de la parution de son dernier ouvrage intitulé: "HISTOIRE SUCCINCTE DE LA VILLE DE CHARLEROI et BREF HISTORIQUE DU 2me REGIMENT DE CHASSEURS A PIED".

Ce livre,abondamment illustré, relate l'histoire de la cité depuis CARNOY jusqu'à CHARLEROI- GRANDE VILLE, y inclus celle des communes qui la comrosent et l'histoire des Chasseurs depuis ceux des combats de BERCHEM, aux côtés du Prince de MERODE, ceux du Général NIELLON en 1931, jusqu'aux Chasseurs d'aujourd'hui, ceux du Lieutenant-Colonel BEM TANCRE avec les équipes d'élite de chasseurs de chars.

Il est présenté sous trois modèles à votre choix:

- en reliure simili-cuir avec gravure or sur la couverture au prix de 850,- frs;
- sous couverture cartonnée et plastifiée, relié également, au prix de 550,- frs;
- sous couverture en carton souple,exemplaire broché au prix de 450,- frs.

Ces livres sont à commander par voie postale, le montant est à verser au C.C.P. 000-0727384-84 de A. NEUFORT, Quai de Brabant 11 à 6000 CHARLEROI.

Le Commandant NEUFORT nous fait le grand plaisir de signaler que le bénéfice net des ventes de ces livres sera versé à la caisse du MUSEE DES CHASSEURS A PIED; et il vous demande de signaler, lors de votre commande éventuelle, votre appartenance à l'Amicale.

NDLR. Un grand merci, Cher ami NEUFORT, pour votre générosité et votre fidélité à votre qualité de Chasseur à Pied.

Nous avons le plaisir de vous signaler que les époux JOARIS Louis et GANTY Oliva, domiciliés rue Omer Lurkin 1 à GOUTROUX ont célébré leurs noces de diamant le 27 mars dernier; Louis JOARIS et son fils Hubert sont de fidèles membres de notre Amicale. Vives félicitations..

Nous apprenons le mariage, le 20 juin 1980 à COUILLET, de Michel JOURNEL, fils de notre membre, avec Mademoiselle Marylène BIRON. Nous présentons toutes nos félicitations aux parents et nos meilleurs voeux de bonheur aux jeunes époux.

Le BON DE RESERVATION figurant au recto est à renvoyer dûment complété, daté et signé

AU PLUS TARD POUR LE 25 AOUT 1980 au SECRETARIAT de l'Amicale:

Monsieur Léon LEMAIRE
Secrétaire A.N.C.A.P.
rue de l'Alouette 33
6000 CHARLEROI

Tél.: 071/41 24 66.

Le PAIEMENT DES PARTICIPATIONS (autocar seul ou autocar + banquet) doit absolument se faire au C.C.P. 000-0199352-17 de l'A.N.C.A.P., rue de Loverval 100 à 6071 CHATELET, également AVANT LE 25 AOUT 1980. Nous demandons que les paiements se fassent de préférence par C.C.P. plutôt que sur place, de façon à ce que notre Trésorier ne soit pas obligé de récolter des participations pendant le repas

Pour RAPPEL :

- voyage CHARLEROI-EPPEGEM-PONT-BRULÉ et EPPEGEM (aller et retour): 175,- frs.
- BANQUET FRATERNEL à EPPEGEM : 400,- frs(TVA et Service compris,boissons non comprises)
- Voyage(aller et retour) + BANQUET = 575,-(cinq cent septante cinq) Frs .

UN CORDIAL MERCI à tous ceux qui voudront bien faire ce déplacement pour rendre un hommage tout particulier à NOS ANCIENS.

.....(à découper ici).....

POUR LE MUSEE

...nous avons reçu....

- du Général-Major Hre Hector-Jean COUVREUR : une photo, prise le 25 octobre 1910, où on voit le 2^{me} Chasseurs à Pied faisant la haie le long du parc de BRUXELLES et présentant les armes à l'Empereur d'Allemagne Guillaume II. A côté du 2^{me} Chasseurs se trouvait le 12^{me} de Ligne où servait le Sergent H-J. COUVREUR, âgé de 20 ans. Le Sergent COUVREUR était serre-file de la 1^{ère} Cie du III Bn du 12 Li.
- du Lieutenant-Colonel BARBIER, ancien Commandant du 2^{me} Chasseurs, un livre du Cdt W.BRETON intitulé : "Un Régiment Belge en campagne" et retraçant l'historique du 2^{me} Chasseurs de août 1914 à janvier 1915.
- du Colonel e.r. J.OBORSKI, ancien Commandant du 2^{me} Chasseurs (1946): un manteau d'Officier supérieur, portant la "grenade" insigne de la Police Militaire dont le Colonel OBORSKI fut le créateur et le premier Chef de Corps; une photo, représentant le Colonel en tenue de Chef de Corps du 2^{me} Chasseurs; le texte -en français et en néerlandais- du discours prononcé par le Colonel OBORSKI en 1946, à BENSBERG (FBA) lors de la cérémonie de présentation du drapeau du 2 Ch au 55^{me} Bataillon de Fusiliers dont le cadre et la troupe avaient été désignés pour reformer le 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.
- du Commandant Hre André NEUFORT, ancien Officier SI du 2 Ch, actuellement Commissaire d'Arrondissement a.i. : une tenue complète comprenant : veste-pantalon-3 ceinturons-képi-stick-paire de Chaussures-paire de chaussettes-gants et épaulettes.

N.D.L.R. Un très..très, très grand merci à tous ces anciens restés fidèles à leur qualité de " chasseur à Pied " et qui nous aident à assurer la pérennité des traditions et de l'ESPRIT CHASSEUR.

ASSEMBLEE GENERALE 80

Comme prévu l'Assemblée Générale de notre Amicale suivie du Banquet Fraternel annuel a eu lieu le samedi 29 mars dernier à MARCINELLE.

Avant de se rendre au Centre de Délassement de Marcinelle où, à 11.00h, devait débiter l'Assemblée proprement dite, le Conseil d'Administration se réunit au Musée des Chasseurs, d'où, sous la conduite du Président COLIN et accompagné d'une importante délégation du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied, il se rendit déposer une gerbe, d'abord au monument élevé à la mémoire des Chasseurs, des 1^{er} et 4^{me} Régiments, tués en 14-18, et ensuite au mémorial du caporal TRESIGNIES.

La délégation du 2^{me} Chasseurs, que nous remercions très sincèrement, était composée du Lieutenant-Colonel BEM Paul TANCRE et Madame, de l'Adjudant-Chef Léon DEHASSE et Madame, du Sergent CARLIER, du Caporal-Chef BOULANGER, des Caporaux MAERTENS et DIERICKS et du Chasseur CATTELAINE.



L'HOMMAGE au Caporal TRESIGNIES.

C'est devant une salle bien remplie que le Président ouvrit la séance pendant que les épouses et les sympathisants très nombreux, bien installés autour d'un immense feu de bois, faisaient ou refaisaient connaissance en prenant une tasse de café.

Après l'approbation des comptes, vérifiés par Mrs BOURGEOIS et PRIGNON, et les remerciements et les félicitations au camarade-trésorier JUGNON pour la bonne tenue de la comptabilité, le Président passa aux différents points de l'ordre du jour. Il remercia également les dévoués membres du C.A. qui assurent sans interruption les lundis et jeudis la permanence au Musée des Chasseurs de 14.30h à 17.00h.

Le secrétaire LEMAIRE donna lecture des activités de l'Amicale pour l'année 79 et demanda aux membres ayant quelques loisirs de bien vouloir renforcer le plus souvent possible les quelques dévoués qui assistent régulièrement aux cérémonies patriotiques importantes. En ce qui concerne le Musée il fut question de sa future installation dans les locaux du porche de la caserne et Mr ROUSSEAU remercia tous les donateurs de souvenirs et, soutenu par Mr BOURG, lança un nouvel appel pour que chacun fouille grenier et tiroirs afin de retrouver les trésors qui leur feraient bien plaisir. Notre past-Président insiste sur le fait que devant le manque d'intérêt présenté par les jeunes, les "anciens purs" doivent porter leurs efforts sur le MUSÉE, afin que lorsqu'ils seront disparus quelque chose de tangible leur succède....Mr BOURG réitère son appel à des collaborateurs pour le "Cor de Chasse", qui a repris contact avec "L'Echo du Cor", bulletin du 2^{me} Chasseurs.

Le Président annonce la dissolution prochaine de la Fraternelle 14-18 des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs qui se propose de nous remettre son drapeau et un trophée qui serait éventuellement remis, chaque année à un peloton du régiment désigné par le Chef de Corps. Des délégués locaux se sont manifestés au cours de l'Assemblée Générale, nous les remercions et nous allons leur envoyer des Bulletins d'Adhésion. Le Président insiste sur les excellents rapports qui existent entre le Régiment et l'Amicale, et demande que chacun fasse de son mieux pour que cela continue. Diverses interventions ont lieu en ce qui concerne l'Harmonie des Chasseurs à Pied; il est inutile d'y revenir car cette affaire est close pour le Conseil d'Administration et aucun litige n'existe entre l'Amicale et l'Harmonie.

Avant de mettre fin à la réunion, le Président passe la parole aux membres qui le désirent:

Le Colonel e.r. GENDARME déclare qu'il accepte volontiers de représenter l'Amicale à Bruxelles et environs chaque fois que cela lui est possible; Il suggère aussi le déplacement partiel du Musée soit à SIEGEN, soit à EPPEGEM, soit ailleurs de façon à le faire mieux connaître.

Le Lieutenant-Colonel CHASSEUR annonce, pour le mois de septembre, un rappel du 3^{me} Chasseurs et invite cordialement les membres de l'Amicale à une visite du Camp Militaire de MARCHE, dont il est le Commandant.

Mr BOURG signale que de nouveaux Bulletins d'adhésion sont à l'impression et que plusieurs membres en ont demandés, dont Mr Jules DUBOIS (5^{me} Brigade) de Liège, Mr Jean MALFROID de Quaregnon, Mr Freddy BIERLAIRE de Jumet, Mr LAFOURTE de Mont-Sur-Marchienne, le LtCol CHASSEUR, le Cdt BASTIN et le Caporal-Chef BOULANGER du 2 CH.

Le Président remercie les intervenants et signale que tous les points soulevés seront examinés au sein de C.A. Avant de clore la séance il renouvelle ses remerciements au Chef de Corps du 2 Ch pour l'importance de la délégation et également pour la décision de célébrer les Fastes Régimentaires 1980 à CHARLEROI.

Vers 12.30h tous les participants se regroupèrent pour prendre l'apéritif et pour passer à la salle à manger où 280 convives prirent place autour des tables soigneusement installées par notre traiteur. Autour du Président COLIN et de Madame, avaient pris place nos invités dont: le Lieutenant-Colonel BEM et Madame Paul TANCRE, le Colonel de Gendarmerie EVRARD et Madame, le Lieutenant-Colonel de Gendarmerie LOCHY, représentant le Colonel SEVRIN, Commandant la Région Hainaut-Namur de Gendarmerie, le Colonel e.r. Alex MASSART et Madame, Président de la Fraternelle du 12 Bn de Fusiliers, Monsieur Jean LIGNY, membre d'honneur, Monsieur Gustave WARMONT, ami fidèle, Monsieur André MOREAU, Secrétaire de la F.N.C. de BIERGHES, commune natale du Caporal TRESIGNIES, Monsieur Joseph BREYER, Président de la Fraternelle de la 5^{me} Brigade d'Infanterie "MERCHEM", l'aumônier de la Gendarmerie André BOSTEELS, ancien du 2 Ch, l'Adjudant-Chef et Madame DEBLATON, le Commandant BALFROID et Madame, le Commandant RAYMOND et Madame, l'Adjudant-Chef Léon DEHASSE et Madame, le Sergeant CARLIER, le Caporal-Chef BOULANGER, les Caporaux MAERTENS et DIERICKS et les Chasseurs CATTELAIN complétaient l'importante délégation du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied. Avant de souhaiter bon appétit à toute l'assistance, le Président remercia chaleureusement les invités et tous ceux qui avaient tenu à assister à cette journée; il fit part des lettres reçues des personnes qui n'avaient pas pu répondre présents, dont Madame Charles LAVAL, veuve du regretté Président de la Fraternelle 14-18 des 2^{me} et 5^{me} Chasseurs, Madame Léopold VANDELDE, veuve de notre cher ancien, les Colonels PLEINEVAUX, JORIS et WALEM, l'Adjudant de 1^{ère} Classe e.r. Maurice BARBIER, Monsieur PENDEVILLE, membre d'honneur. Il salua la présence des membres de la F.N.C de CHARLEROI et de BIERGHES, des membres de la Fraternelle de la 5^{me} Brigade d'Infanterie "MERCHEM" et des Fraternelles des 5^{me} et 12^{me} Bataillons de Fusiliers et enfin de tous les sympathisants des Chasseurs à Pied. Le repas, très soigné, s'acheva dans l'ambiance caractéristique des réunions de Chasseurs à Pied et à part une mauvaise organisation de la tombola (nous ferons mieux la prochaine fois.), tout se déroula le mieux du monde au milieu des retrouvailles et de quelques pas de danse. Un grand MERCI à tous ceux qui ont collaboré à l'organisation de cette belle journée et merci

aussi et SURTOUT aux participants.

Nous portons à votre connaissance que, l'an prochain, notre Assemblée Générale et notre BANQUET FRATERNEL auront lieu le SAMEDI 7 MARS. Nous aurons l'occasion en 1981 de fêter le 150^e anniversaire de la Création du 2^{me} Régiment de Chasseurs à Pied.

DATES A RETENIR :

- 3 ou 4 août 1980 : Parc Reine ASTRID - cérémonie et dépôt de fleurs au monument aux 1^{er} et 4^{me} Chasseurs;
- 6 septembre 1980 : Cérémonie à BIERGHES, commune natale du Caporal Léon TRESIGNIES;
- 7 septembre 1980 : "JOURNEE DES CHASSEURS" à PONT-BRULÉ et EPPEGEM.
- 7 mars 1981 : Assemblée Générale 1981 et BANQUET FRATERNEL.

PROJETS A L'ETUDE:

- Visite du Camp Militaire de MARCHE. - Visite du Musée de NEVELE.

N.D.L.R. Notre Rédacteur en chef se sent bien seul !!!!! Il est grand temps de former une équipe autour de lui. Ce numéro est l'AVANT-DERNIER qu'il accepte de réaliser SEUL.

QU'ON SE LE DISE !!!!!!!

CHALLENGE**ATK.**

Dans notre numéro 28 d'octobre 1979, nous avons ouvert largement nos colonnes à la relation détaillée des péripéties de la première manche du Challenge A T K 1979, qu'avait si brillamment remporté l'équipe du 2me Chasseurs. Nous avons, dans ce même article, présenté nos vœux les plus ardents et les plus sincères à cette même équipe pour la deuxième manche. Or dans le numéro 29 de janvier 1980, nous avons du malheureusement vous annoncer que cette manche n'avait pas été aussi brillante que la première et que le 2me Chasseurs terminait deuxième à 100 points du 13me de Ligne, classé premier.

A ce propos, nous avons lu dans le numéro 1 de "L'Echo du Cor" (décembre 79) bulletin du Régiment l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire:

Souvenirs du Camp de BERGEN d'octobre 1979.

Le 2me Chasseurs est donc un bataillon antichar. Chaque année a lieu un challenge ATK pour désigner le meilleur de ces bataillons. Si la Compagnie Missiles n'y participe pas encore, notre Compagnie JPK s'était illustrée en juin de cette année en remportant la première manche. Disons le, nous nous en sommes moins bien tirés cette fois-ci. Une de nos Sections, excellente aux entraînements, semble avoir été victime de nerfs fragiles. Il n'empêche que le classement final de l'année nous laisse second à quelques points du 13me de Ligne. L'honneur est donc sauf.

Mais la déception fut grande (certains eurent tendance à vendre ma peau de "l'ours"), le côté positif de ces deux semaines réside plutôt dans l'ambiance générale que nous y avons connue.

Tout d'abord, nous y étions nettement mieux logés que d'habitude (même mieux qu'à Siegen peut-être). Ensuite le temps fut excellent, à peine rafraîchi par quelques averses les derniers jours.

Mais mentionnons surtout la collaboration rarement aussi unanime et volontaire de tous.

Pour mesurer cette volonté d'efficacité, nous nous souviendrons d'un matin où le temps pour arriver au stand 20 fut réduit de une heure et quart environ (temps habituel) à une grosse demi-heure. Tous savaient, l'importance particulière de cette courte séance d'entraînement sur ce stand rarement libre et où se dispute le challenge. Notons qu'à cette occasion, les camions eurent peine à suivre les JPK....

Rappeler en particulier les efforts de notre minuscule mais efficace section maintenant sous la direction du Caporal DERYCK ne suffit pas. Il faudrait encore parler de la section transmission toujours sur la brèche pour réparer un matériel parfois ancien.

Le résultat, ce furent bientôt des séances de tir où les équipages, par la vitesse de leur tir décourageaient presque nos adversaires. Il y eut ce jour deux de nos JPK qui firent but ensemble en quelques secondes. Les deux obus étaient visibles en l'air simultanément.

Enfin ce camp fut l'occasion pour nos canonniers de se familiariser avec ce matériel nouveau et encore mystérieux qu'est le système de conduite de tir (télémetre laser et calculateur).

Mais nous ferons mieux l'année prochaine.....

Un Officier de la Cie JPK.

D'autre part, dans le numéro 2 de l'Echo du Cor (de février 80) nous lisons :

OBJECTIF - CHAL ATK.

Dans quelques semaines l'heure de vérité aura sonné.

Quelle vérité ? Mais la nôtre bien sûr ! Qui ne la connaît ?

Nous l'avons prouvé au challenge 79 où nous avons été battus d'une centaine de malheureux points. Mais tout le monde et les challengistes eux-même ne sont pas convaincus de cette "défaite". En attendant qu'est-ce qu'ils en ont bavé nos adversaires!!

Cette année ils veulent jouer les gros coups, mais qu'ils n'oublient pas qu'il faut compter sur le 2 Pl et le 1 Pl. C'est au sujet de ce dernier que je voudrais vous

entretenir.

Bien sûr il est le meilleur, il l'a prouvé maintes fois et à diverses occasions. Cette année nos chefs ont décidé de réserver le "gros morceau" la deuxième manche du challenge pour les élites du Bataillon de quoi décourager l'ennemi pour le restant de ses jours; le 2 Pl va certes gagner la première manche mais à la seconde il sera, ainsi que ses adversaires écrasé par le "Big Pl" et je vous assure que le mot "écrasé" n'est pas un vain mot.

Nous ne voulons pas dévoiler nos secrets sur papier, il est encore un peu tôt pour cela. Mais modestie à part, le 2 Pl peut compter sur les encouragements du 1 Pl ainsi que de son aide pour remporter la première manche. Nous n'aurions aucun mérite à battre les gens du 13me de Ligne si le 2 Pl ne se classait pas avant.

Encore un petit mot avant de terminer; que les non convaincus du JPK viennent prendre part à un tir d'entraînement à bord de notre "gros bébé" et ils comprendront l'ambiance et l'entente qui y règnent. Pour cela je me fais le porte parole auprès de notre Commandant de Compagnie pour faire les réservations.

Que le meilleur gagne

VIVE le 1 Pl

Un fervent du 1 Pl.

CEREMONIE prévue à BIERGHES

Lors des Fastes du 2me Chasseurs à Pied, les 30 et 31 mai dernier à CHARLEROI, Monsieur André MOREAU, Secrétaire de la Section de BIERGHES de la Fédération Nationale des Combattants, nous a fait part de l'organisation, dans la commune natale du Caporal TRESIGNIES, d'une cérémonie patriotique à l'occasion de la remise à sa section d'un nouveau drapeau. Cette cérémonie, dont le programme n'est pas encore fixé, aura certainement lieu le samedi 6 septembre 1980 et sera rehaussée par la présence d'un détachement du 2me Régiment de Chasseurs à Pied, encadrant le glorieux drapeau plus que centenaire.

Le nouveau drapeau qui sera remis à la Section F.N.C. de BIERGHES est offert par Monsieur Gustave WARMONT, figure bien connue à CHARLEROI et grand ami des Chasseurs à Pied en général et du 2me Chasseurs en particulier.

Cette cérémonie ayant lieu la veille de notre pèlerinage à PONT-BRULE et EPEGEM, nous demandons à nos lecteurs que la chose intéresserait de bien vouloir, dans le courant du mois d'août, prendre contact avec le Conseil d'Administration de l'Amicale (soit durant les permanences des lundis et jeudis, de 14.30h à 17.00h, au Musée des Chasseurs ou au Secrétariat (Tél. 071/412466).

Nous espérons que quelques membres se feront un devoir d'assister à cette cérémonie où le Conseil d'Administration sera représenté.

Le Caporal Léon TRESIGNIES



A BIERGHES, vous pourrez vous incliner devant la plaque apposée sur la façade de la maison natale de notre héros national : le caporal Léon TRESIGNIES.

A PONT-BRULE, vous pourrez rendre hommage à ce célèbre chasseur en vous inclinant sur sa tombe, derrière l'église où a lieu la messe annuelle, et vous pourrez voir l'endroit exact où a été abattu notre intrépide ancien.

En lui rendant hommage, vous rendez hommage à TOUS les Chasseurs de TOUS les Régiments et de TOUTES les époques.